

Cette assurance fournit une couverture pour les frais médicaux engagés par les étudiants inscrits dans un établissement scolaire au Canada et les étudiants canadiens inscrits dans un établissement scolaire à l'extérieur du Canada.

Prestations clés	Limite maximale
Responsabilité maximale	2 000 000 \$
Traitement médical d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> Traitement médical d'urgence d'une maladie ou blessure d'un patient hospitalisé ou externe Services d'un médecin, chirurgien, anesthésiste, infirmier diplômé et autorisé Jusqu'à 15 000 \$ pour les services d'une infirmière privée Rayons X et services de laboratoire Location d'appareils médicaux
Traitement non urgent	Jusqu'à 3 000 \$
Ambulance	Comprenant le sauvetage en montagne ou en mer. Les frais de taxi au lieu d'une ambulance sont couverts jusqu'à 125 \$
Médicaments d'ordonnance	Approvisionnement limité à 30 jours et à 10 000 \$
Examen de la vue	Une consultation par période de 12 mois
Visite annuelle chez le médecin	Jusqu'à concurrence de 150 \$ pour un bilan de santé général; ou une visite et le coût d'un contraceptif d'urgence, sur une période de 12 mois consécutifs, lorsque vous avez souscrit une police de 365 jours
Transport aérien d'urgence	Jusqu'à la limite de la police
Maternité	Jusqu'à 25 000 \$ – pourvu que la grossesse ait commencé pendant la période de couverture
Prestation dentaire	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à 5 000 \$ par accident Jusqu'à 600 \$ pour le soulagement de la douleur Jusqu'à 150 \$ pour une dent de sagesse incluse
Autres services médicaux professionnels	Jusqu'à 600 \$ par praticien pour les services d'un physiothérapeute, chiropraticien, podologue, ostéopathe, podiatre, acupuncteur, orthophoniste ou naturopathe autorisés. Il est nécessaire d'être dirigé par un médecin pour consulter un acupuncteur ou un naturopathe
Prestation psychiatrique/psychologique	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à 1 000 \$ pour les visites chez un médecin, psychiatre ou psychologue Jusqu'à 25 000 \$ pour une hospitalisation
Rapatriement	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à 25 000 \$ pour un rapatriement Jusqu'à 5 000 \$ pour l'inhumation/l'incinération à l'endroit du décès (cela exclut le coût d'un cercueil ou d'une urne) Jusqu'à 5 000 \$ pour le déplacement d'un membre de la famille afin d'identifier votre dépouille; et jusqu'à 1 500 \$ pour les repas et l'hébergement commercial
Transport de la famille	Jusqu'à 5 000 \$ pour les coûts de transport et jusqu'à 1 500 \$ pour les repas et l'hébergement commercial si vous êtes hospitalisé
Épreuves pour la tuberculose et vaccination	Jusqu'à concurrence de 100 \$ pour les épreuves pour la tuberculose et pour la vaccination ou l'immunisation au cours d'une période de 12 mois consécutifs (un minimum de 180 jours doit être souscrit)
Consultations traumatologiques	Jusqu'à concurrence de 500 \$ pour des consultations suite à un accident ou une maladie
Décès et mutilation accidentels	10 000 \$ Des limites optionnelles sont offertes : <ul style="list-style-type: none"> Accident de transporteur aériens et autres transporteurs publics – 100 000 \$ Accident 24 heures sur 24 – 25 000 \$

Caractéristiques clés	
Voyages dans le monde entier	Les voyages dans le monde entier sont couverts pourvu que la majorité de la période de couverture ait lieu dans votre pays d'études. Aucune couverture n'est fournie dans votre pays de résidence
Conditions préexistantes	Les conditions préexistantes restées stables pendant les 90 jours précédant la date de prise d'effet sont couvertes
Exclusions	<ul style="list-style-type: none">• Un traitement médical ou une condition médicale ayant commencé dans votre pays de résidence• Soins de longue durée et traitements continus• Veuillez consulter le libellé de police pour la liste complète des exclusions
Remboursement	<ul style="list-style-type: none">• Remboursement complet si avant la date de prise d'effet/si le visa étudiant est refusé/si l'entrée au pays d'études est refusée/si l'étudiant n'arrive pas au pays d'études• Des remboursements partiels sont aussi disponibles – veuillez consulter le libellé de police pour tous les détails
Procédure pour les demandes de règlement	Veuillez consulter les directives de demande de règlement dans votre libellé de police